



**DOSSIER DE DEMANDE D'EQUIVALENCE
pour un CC/UCC - JEUNESSE ET SPORTS**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : Nom d'usage :
Prénom : Sexe : F / H N° NJS (*le cas échéant*) :
Date et lieu de naissance :/.../... à (n° Dpt)
Adresse complète :
.....
Tél. :/.../.../.../... Courriel :@.....

DEMANDE FORMULEE

Qualification complémentaire demandée :

- Certificat complémentaire :
 Unité de Compétence Complémentaire :

BPJEPS dont vous êtes titulaire, auquel est rattaché ce CC/UCC:

.....

RAPPEL REGLEMENTAIRE

- Chaque arrêté de création de CC ou d'UCC prévoit les dispenses et équivalences.
- Vous devez donc vous référer à l'arrêté de création du diplôme visé, consultable sur le site du ministère des sports : <http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/diplomes/>, afin de prendre connaissance des équivalences possibles.

LISTE DES CC/UCC pour lesquels sont prévues des équivalences :

- UCC Triathlon
- CC Accompagnement et inclusion des personnes en situation de handicap (équivalences partielles)
- CC Voile croisière jusqu'à 200 milles nautiques d'un abri
- CC Voile multisports à moins de 6 milles nautiques d'un abri
- CC Direction d'un accueil collectif de mineurs

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre demande soit recevable

Je soussigné(e),..... ,
déclare sur l'honneur que toutes les informations et attestations fournies sont exactes et que le présent dossier relatif à la demande d'équivalence de diplôme à diplôme dans le domaine de la Jeunesse, de l'Education populaire ou du Sport, est transmis à la DRAJES Nouvelle Aquitaine (coordonnées en bas de page).

le/...../.....,

A

Signature du demandeur

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplit par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ». Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (code pénal, art.441-1). Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende » (code pénal art.441-6).

PIECES A FOURNIR

A fournir obligatoirement avec le dossier de demande d'équivalence de diplôme pour que la demande soit recevable

- Copie du diplôme BPJEPS auquel est rattaché le CC ou l'UCC
- Copie des documents admis en équivalence, selon l'arrêté de création du CC ou UCC.
- Copie d'une pièce d'identité recto-verso, passeport ou carte de séjour en cours de validité
- Une enveloppe format 21x 29,7 libellée à votre nom, prénom, adresse et affranchie au tarif « Lettre recommandée avec AR », 100g, R1. L'enveloppe doit être accompagnée de la liasse « RAR » dûment complétée avec votre adresse dans le champ « destinataire ».

Votre dossier accompagné des pièces à fournir est à adresser à :

**DRAJES Nouvelle Aquitaine – Site de Poitiers
Pôle FCE
4 rue Micheline Ostermeyer – CS 80559
86020 POITIERS CEDEX**